

vanité en plein Conseil municipal, et la chose était vite venue aux oreilles du prêtre. Les honnêtes gens du village avaient été d'abord indignés, mais le temps avait coulé, les murmures s'étaient calmés et les choses étaient revenues à leur état habituel.

Enfin, arriva le moment où les pouvoirs du maire allaient expirer. Mathieu, devenu plus ambitieux, voulut aussi être conseiller général. Il se croyait sûr du succès; n'était-il pas soutenu par les autorités qui avaient admiré son zèle pour l'impunité?

Mais, faire la guerre aux prêtres ne mène à rien de bon : qui attaque les serviteurs de Dieu offense gravement Dieu lui-même et subit souvent dès cette vie, les conséquences qu'entraînent les actes dictés par l'athéisme..... Mathieu en fit bientôt l'expérience :

Les griefs populaires se réveillèrent contre lui avec une nouvelle force il échoua piteusement, il fut, comme l'on dit aujourd'hui, bel et bien « blackboulé. » Il ne fut ni conseiller général, ni maire. Ce lui fut un sanglant affront et une amère déception. Il en accusa naturellement le curé : qui n'y était pour rien..

Déçu dans son ambition, Mathieu se remit à son ancien métier : il était maquignon. Mais la fortune ne lui sourit pas : son avoir avait été déjà ébréché par les dépenses accomplies par son élection ; le banquier, qui en était le dépositaire, prit la fuite en laissant la caisse vide.

Désespéré et ruiné, Mathieu essaya de jouer le peu qu'il gagnait ; il perdit et s'endetta si bien qu'il dut vendre sa maison et aller habiter un pauvre réduit qu'un fermier des environs lui loua.....

De plus en plus misérable, l'ex-maire essaya de sortir de l'horrible indigence qui commençait à envahir son logis ; père d'une famille assez nombreuse, il ne put bientôt plus suffire aux dépenses ; sa femme tomba malade, et les dernières ressources du ménage furent employées à payer le médecin et les médicaments.

Sur ces entréfaites, le terme du loyer échut et, peu de jours après, Mathieu reçut de son propriétaire, l'ordre de payer de suite, avec la menace de tout faire vendre, par ministère d'huissier si, dans le délai fixé, le loyer n'était pas intégralement envoyé.

C'est en vain que Mathieu pria et supplia son créancier, alléguant sa misère momentanée, l'état de sa femme, ses nombreux